

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 8-9

Artikel: Les Français en train et les juifs... par la filière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARUTIONS

Un livre émouvant sur le sauvetage d'enfants juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale

Les Français en train et les juifs ... par la filière

Enfreignant les interdictions du Conseil fédéral, des Suisses firent entrer clandestinement dans notre pays des Juifs et en particulier des enfants. Parmi ces hommes et ces femmes courageux figurent des collaborateurs du «Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse». L'une d'elles, Anne-Marie Imhof-Piguet raconte ses Souvenirs dans un livre récemment paru aux Editions de la Thièle, à Yverdon. Enrico Valsangiacomo nous présente cet ouvrage et a interrogé un autre acteur du Secours aux enfants de la CRS, Maurice Dubois, qui fut Délégué général de la CRS pour la France non-occupée.

Les livres déjà publiés et que l'on continuera à écrire sur le génocide – et sur l'attitude du monde face à ce crime – ne sont pas des livres d'histoire comme les autres: ils montrent en effet les monstruosités dont l'homme a été capable, et qui peuvent se reproduire à tout moment. En plus, avec le génocide, ce ne sont pas seulement les Allemands qui ont été éclaboussés par le sang des martyrs, mais l'Europe entière. Car plus le temps passe et plus nous devons nous rendre à l'évidence que le courage nécessaire nous a manqué, que nous n'avons pas écouté cette voix de la solidarité envers notre prochain, que chaque être porte au fond de lui-même et qui défie toute étiquette et tout pouvoir établi, tout juridisme et toute raison d'Etat.

Des livres comme celui de Anne-Marie Imhof-Piguet sont donc les bienvenus. Il nous rappelle et nous rappelle constamment que chaque fois qu'il s'agira de défendre l'existence de notre semblable – même si la voie officielle n'offre plus d'issue – il existe toujours une sortie, une filière, et qu'il suffit de la chercher.

Les événements dont M^{me} Imhof a été à la fois témoin et protagoniste se déroulent dans une France occupée par les Nazis et aux mains des fascistes de Vichy. Quelques îlots de liberté et d'humanité subsistent cependant: ce sont, par exemple, de nombreux centres (homes, camps, pouponnières, etc.) éparpillés entre les Pyrénées et la Norman-

die, en passant par la région de Lyon et la Savoie. Ces centres ont été fondés à partir de 1936 par l'«Ayuda suiza», plus tard «Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre», dirigé par Rodolfo Olgiati, avec l'aide de nombreux collaborateurs, membres du Service Civil International de Pierre Cérésole (cf. *Actio* No 3, mars 1987).

Pour diverses raisons, le 17 décembre 1941 le «Cartel» et la Croix-Rouge suisse signent un accord en vertu duquel cette dernière assume la direction, le financement et le suivi de l'œuvre humanitaire du «Cartel» (Olgiati et son équipe restant en place). À l'issue de cette fusion la nouvelle organisation prit le nom de «Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants», ou, en abrégé, «SAE». Le SAE, comme le «Cartel» auparavant, apportait une aide alimentaire et sanitaire aux enfants réfugiés dans les centres français, et organisait le séjour en Suisse, pendant trois mois, de ceux qui nécessitaient de plus grands soins. Ces derniers arrivaient par train à la gare Cornavin, à Genève. Une précision importante s'impose: sur ordre du Conseil fédéral, les enfants juifs ne pouvaient pas entrer en Suisse. Par conséquent, les plus démunis et les plus menacés par la guerre devaient être soignés sur place, en France, au milieu de leurs propres bourreaux.

Lorsqu'en décembre 1941 la CRS prend en main le Secours aux Enfants, l'activité de cette organisation s'intensifie, grâce évidemment aux res-



Arrivée d'enfants juifs à Auschwitz. «C'est avec tremblement et respect que je fais revivre ce temps.» (Photo extraite de l'Album d'Auschwitz – Editions du Seuil)

sources plus importantes dont bénéficie notre institution. C'est ainsi que M^{me} Imhof, à l'époque Piguet, est engagée par la CRS pour aller prêter main forte aux enfants se trouvant déjà en France.

Anne-Marie Piguet arrive à Montluel (nord-ouest de Lyon) en juin 1942. Cette période voit la barbarie s'installer en France et se développer dans toute son horreur. En effet, un mois plus tard, c'est la rafle du Vel d'Hiv. Il ne faudra pas longtemps, à notre jeune suisse, pour sortir de la naïve illusion qui l'avait conduite là, pour «secourir des petits Français», un peu par «BA» et un peu par esprit d'aventure, et pour ouvrir les yeux sur la tragique réalité. Même si la bonne humeur et l'espoir demeurent dans les centres de la Croix-Rouge, personne n'est dupe du drame qui est en train de se dérouler alentour. L'auteur nous donne un très bon reflet de cette atmosphère «aigre-douce», avec franchise et un brin d'ironie.

Retenons de ce livre deux moments importants. Tout d'abord la tentative, à moitié avortée, d'une vingtaine de jeunes pensionnaires du Château de la Hille (centre du SAE

au centre des Pyrénées), de s'enfuir en Suisse par la Savoie. C'était pendant l'hiver 42/43. Les israéliens, même ceux des centres de la CRS, étaient peu à peu arrêtés. Il était difficile de fuir. L'Espagne était toute proche, mais il fallait se garder des délateurs. La

droit, l'ambassadeur Edouard de Haller, qui, il faut le dire, se sont montrés dans ces circonstances d'un cynisme affligeant. Mais surtout vis-à-vis de Berlin, car il craignait que toute l'œuvre de secours en faveur des enfants de France ne soit arrêtée. C'est ainsi qu'il demanda les démissions de Rösli Naëf, directrice de la Hille, de Germaine Hommel, directrice de Saint-Cergue, et de Renée Farny. Mais ce n'est pas tout: par peur des représailles, Remund écrivit également une lettre à la Croix-Rouge allemande pour se distancer de ce qui venait de se passer avec l'appui de délégués de la CRS.

Anne-Marie Piguet n'a pas vécu directement ces événements que nous venons de retracer. Elle était en effet à Montluel à ce moment-là, et en prendra connaissance quelques mois plus tard, au début du printemps '43, lorsqu'elle est transférée à la Hille. C'est ainsi que lui vint l'idée d'organiser des passages en Suisse. Mais, contrairement à ce qui se faisait auparavant, les enfants devaient être accompagnés depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée. M^{me} Piguet ne connaissait bien qu'une seule région par où entrer clandestinement dans son pays: le Risoud, une épaisse forêt du Jura vaudois, où son père était garde-forestier. Une première tentative eut lieu en juin '43. Tout marcha à merveille et, en plus, M^{me} Piguet fit la connaissance de Victoria Cordier de Champagnolle, qui travaillait depuis longtemps pour la Résistance et faisait régulièrement la navette entre la France et la Suisse. Elle accepta rapidement de prêter son secours. Ainsi, de septembre 1943 à mai 1944, conduits par Victoria Cordier, ses sœurs et Anne-Marie Piguet, neuf jeunes personnes (six juifs allemands et trois juifs autri-

chiens) ont ainsi pu sauver leur vie. Bien sûr, cela n'alla pas sans péripéties et sans dangers. Le dernier passage de mai '44 risqua même de tourner à la catastrophe. A cause d'un douanier suisse, inflexible et décidé à refouler en France M^{me} Schlesinger, son fils Paul et leur ami Walter, Madeleine Cordier dut faire preuve d'une extraordinaire persuasion pour convaincre le fonctionnaire borné de fermer un œil! Peu de temps après, le 6 juin '44, les Alliés débarquaient en Normandie.

Constatant que l'historiographie suisse de la Deuxième Guerre mondiale présentait une lacune, M^{me} Imhof-Piguet a estimé nécessaire d'apporter son vécu. Certes, ce témoignage ne la comble pas totalement, et il serait souhaitable que d'autres membres de l'ancien SAE racontent eux aussi ce qu'ils ont vu... «Pendant quarante ans, j'ai porté le souvenir de ces deux années passées en France (1942-44), qui ont compté davantage que d'autres à cause de la densité des jours: cruauté indicible, courage silencieux, joie de vivre malgré tout», dit notre auteur dans la postface. Quarante ans après, nous lui savons gré d'avoir entrepris des recherches fouillées et d'avoir sollicité les témoignages de nombreuses personnes: trois directrices de camps du SAE, des collègues suisses de l'époque, des juifs rescapés ayant séjourné dans les camps de la CRS. «C'est avec tremblement et respect que j'ai fait revivre ce temps». C'est avec les mêmes sentiments que le lecteur en prend connaissance. Accueilli très favorablement, «La Filière» a remué des consciences et a fait surgir d'autres souvenirs. Une traduction en allemand a été aussitôt publiée et la cinéaste vaudoise Jacqueline Veuve en a tiré un film destiné aux écoles. Enfin, à l'Université de Genève, un mémoire de licence sur la CRS et le secours aux enfants victimes de la guerre a été déposé en 1986, et une thèse de doctorat est en cours sur le même sujet. Ces deux travaux n'ont pas été suscités par le livre de Imhof, la même question l'incitant les sous-tend toutefois: face aux Châns de la barbarie nazie, qu'avons-nous fait pour sauver Abel? □

Enfants français en séjour en Suisse. Sur ordre du Conseil fédéral, les enfants juifs ne pouvaient pas entrer en Suisse.



PARUTIONS

«Qui pourra jamais écrire tout cela?»

Propos recueillis par Enrico Valsangiacomo

«Action»: Etiez-vous au courant, à l'époque, de la filière dont parle M^{me} Imhof-Piguet?

Maurice Dubois: Non!

Quelle a été alors votre réaction, lorsque vous avez appris son existence?

Son livre m'a quelque peu surpris, d'une part en raison des inexactitudes qu'il contient, mais surtout parce qu'il tend à réduire une action qui avait en réalité une ampleur infiniment plus grande. Le lecteur qui n'est pas au courant de ce qui a été fait n'a pas la possibilité d'imaginer que bien d'autres choses encore ont été réalisées en France. En lisant «La Filière», on a en effet l'impression que l'action des gens travaillant dans les centres en France se limitait à sauver des enfants juifs. Mais il faut bien admettre que ce n'était pas non plus l'intention de l'auteur de décrire notre activité. Cela dit, je trouve ce livre bien fait parce que basé sur des recherches et des documents, bien écrit et très vivant. J'apprécie en outre chez l'auteur l'honnêteté et la sincérité de ses propos.

Quel souvenir avez-vous de M^{me} Piguet?

Je dois dire que je ne l'ai presque pas connue là-bas. J'avais mon quartier-général à Toulouse, lorsque Anne-Marie y passa «en coup de vent». Elle était une jeune fille qui comme d'autres choisirent à ce moment-là de faire quelque chose d'utile; elle ne se rendait pas compte que ce qu'elle faisait s'insérait dans une action plus vaste.

Vous ne pensez pas que si M^{me} Imhof met l'accent sur l'aide aux enfants juifs, c'est que ces derniers étaient les plus menacés?

Jusqu'en juillet 1942, où se produisit la rafle du Vel d'Hiv, ils ne se sentaient pas menacés. En ce qui concerne le camp de la Hille, dont parle M^{me} Imhof, il faut rappeler qu'il s'agissait d'une colonie d'enfants que nous avions prise en charge sur demande d'une organisation juive résidant en Suisse. Mais nous ne nous occupions pas spécialement d'enfants juifs. Nous prenions en charge plutôt des enfants qui nous étaient confiés par les organisations sociales françaises. Un autre exemple de ce que nous faisons est notre action lors de l'invasion de la Belgique: du jour au lendemain les routes et les voies ferrées qui menaient vers le sud de la France furent parcourues par des milliers de gosses avec leurs familles, qui allaient s'y réfugier. Il alla évidemment leur apporter de la nourriture et les assister. La Hille était donc un cas particulier.

Les camps dirigés par la CRS étaient en principe protégés par son emblème. Une descente à la Hille de la police de Vichy était donc une violation de la neutralité qui protégeait la Croix-Rouge...

C'est évident. Mais il est vrai que les habitants des camps de la Croix-Rouge se sentaient eux psychologiquement protégés par cet emblème. Le principe de la neutralité s'imposait à nous aussi. Or, pendant toutes ces années, nous avons vécu comme sur une corde raide: d'un côté sa propre conscience et de l'autre la loi. Mais, lorsque on sentait qu'on ne s'exposait pas trop au risque d'être puni, on écoutait sa conscience. Ce sont surtout des femmes, des infirmières, qui ont pris ces risques-là.

Etiez-vous au courant à l'époque de la tragique destination de ces enfants?

(Suite en page 27)